C.R. DES AFFAIRES SOCIALES
REUNION DU 27 JUIN 2023 EN VISIOCONFERENCE

Présents : Mme Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT, Mme Sylvie PEPIN, M. Bernard LAGARDE, Alain BLOT.
Excusé : M. Serge AUBLANC
Assiste : Mme Marie-Laure NADAL.

Mme AYRAULT GUILLORIT fait lecture en séance du projet de rédaction du règlement intérieur de la Commission.
Après échanges entre les membres présents, il est décidé de le compléter afin de définir plus précisément les contours de l'intervention de la Commission.
Il sera ensuite proposé aux membres du Comité de direction pour validation.
Il est d'ores et déjà précisé que la Commission n'a pas pour vocation de compenser financièrement une trésorerie défaillante résultant d'une erreur de gestion interne d'un club.

Demandes reçues :

Minibus du club vandalisé sur le parking extérieur du stade pendant la rencontre
Après étude des documents versés au dossier, une aide de 400 € est validée en séance.

Joueur du FC St Brice sur Vienne gravement blessé (match départemental – septembre 2021)
Intervention financière du District de la Haute Vienne.
La Commission, au vu du dossier fourni, constatant le préjudice physique et moral du joueur, lui accorde une aide de 1000 euros.

Fin de séance

Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT,
Secrétaire Générale de la LFNA